

## Mémoire sur la trame historique et identitaire de Sillery

6211-23-022

Objet : Projet de la phase 3 de l'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain entre la Côte de l'Église à Sillery et la Côte Gilmour

En complément au document déposé par Mme Lucie Bigué<sup>1</sup> relatant la fondation historique de Sillery, originant de la Mission « réduction » des Jésuites de 1637, documenté par l'historien Lucien Campeau, père jésuite<sup>2</sup>, permettez-moi de vous soumettre, sur ce sujet de grande importance pour tout aménagement éventuel de mise en valeur de ce territoire hautement historique, le mémoire qui suit.

Les Jésuites avaient pour projet d'établir une réduction en Nouvelle-France, qu'ils ont de fait développée à Sillery en 1637. Une réduction, selon l'étymologie espagnole *reduccio*, est une façon d'établir un nouveau milieu de vie des personnes à évangéliser, en les regroupant ensemble, par exemple par un village sédentaire d'agriculteurs, afin de les rejoindre plus facilement.

Les documents de présentation de la phase 3 de l'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain (produits par Genivar) portent sur le territoire riverain entre la Côte de l'Église à Sillery (vis-à-vis la Pointe-à-Puisseaux) et la ligne de la Côte-Gilmour, dont l'étendue recouvre l'anse Saint-Michel et l'anse au Foulon.

### Introduction :

Pour présenter succinctement l'histoire du territoire de Sillery et de son développement humain, je cite un paragraphe liminaire de l'ouvrage *Sillery 1637-1687, Terre mariale et missionnaire* :

« Terre amérindienne depuis des millénaires, Sillery fut ensuite le berceau de la foi en Amérique au 17<sup>e</sup> siècle et en quelque sorte la capitale des missions du Canada ; transformée en terres de culture seigneuriale jusqu'à la conquête de 1763, Sillery devint ensuite le domaine des villas anglaises des gouverneurs, en commençant par Murray en 1762, puis ensuite les riches commerçants de bois s'y installèrent au 19<sup>e</sup> siècle ; enfin, au 20<sup>e</sup> siècle, le terrain historique de Sillery revient en quelque sorte à sa vocation première avec ses neuf communautés religieuses et le grand Séminaire établis sur son territoire. »<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Lucie Bigué, « Les grands domaines de Sillery », Mémoire soumis au Conseil du patrimoine culturel du Québec, mars 2013.

<sup>2</sup> Lucien Campeau, « Les conditions économiques des Jésuites en Nouvelle-France », Cahier des Dix, n<sup>o</sup> 50, Montréal, Edition Laliberté, 1995.

<sup>3</sup> Ghislaine Boucher R.J.M., *Sillery 1637-1987 Terre mariale et missionnaire (La mission spirituelle de Sillery)*, Sillery, 1987.p. 6. Remarque : James Murray achète la terre de Saint-Denys en 1762. Le grand Séminaire de Québec occupa un certain nombre d'années la maison des Sœurs de la Sainte Famille de Bordeaux, sur le chemin Saint-Louis.

## 1- Sillery - Terre amérindienne

Le territoire riverain a été l'objet d'une très ancienne occupation par les Amérindiens, surtout les tribus de la famille linguistique algonkienne comme les Abénaquis, les Attikameks, les Montagnais et les Algonquins, et de la famille linguistique iroquoienne comme les tribus des Iroquois, surtout les Hurons. Ces tribus, bien avant l'arrivée des premiers Européens en 1534 avec Jacques Cartier, se rendaient l'été pêcher l'anguille et autres poissons, et faire le troc des fourrures sur les rives situées entre le Cap-Diamant et la rivière Cap-Rouge, dans l'anse appelée Kamiskoua-Ouangachit, mot qui signifie « Pointe-aux-Anguilles » ou « Lieu où l'on pêche l'anguille ». Sur le plateau de Sillery, il existe un cimetière amérindien du XVII<sup>e</sup> siècle, montrant une occupation préhistorique du site. Cette vie amérindienne à Sillery et ailleurs au Québec ne peut apparaître qu'à la fin de la période glaciaire, et même après le recul du glacier.

### **Découverte sensationnelle : une sépulture amérindienne de l'âge du sylvicole**

En juillet 1966, lors du terrassement du nouveau boulevard Champlain, une sépulture amérindienne millénaire a été mise à jour dans l'anse Saint-Michel. Selon les archéologues, le mobilier funéraire est important. Les restes du défunt enveloppés d'écorce de bouleau, étaient enroulés dans des fourrures. Il fallait des conditions de sol exceptionnelles pour avoir produit cet effet. Les archéologues estiment que la sépulture du défunt date de 2 500 à 3 000 ans, donc du sylvicole inférieur. Selon plusieurs ethnologues, il s'agirait de la sépulture d'un chef important, considérant l'endroit.

Proposition 1 : En conservant le site de cette sépulture amérindienne, puisque le Ministère de la Culture et des Communications ainsi que le MTQ connaissent sa localisation précise, faire un rappel d'un camp amérindien avec de longues maisons en bois et écorces, et montrer des outils rudimentaires de l'époque (fragments de silex, couteaux, pointes de flèches).

Cette omniprésence amérindienne dans l'anse de Kamiskoua-Ouangachit (à une lieue et demi de Québec) a été reconnue dans le litige opposant le gouverneur Louis d'Ailleboust, qui venait avec ses gens faire la pêche dans l'anse face à la terre des Amérindiens (Sauvages) néophytes, et les Amérindiens qui y pêchaient traditionnellement. Le roi Louis XIII a tranché en faveur des Jésuites qui représentaient leurs protégés amérindiens de la mission Saint-Joseph, en signant un décret à l'effet que la terre des Amérindiens, sol et eau ci-devant, leur est réservée exclusivement. C'est son seul décret pour la Nouvelle-France. Pour cette raison, la phase 3 du plan d'aménagement devrait souligner de façon évidente ce fait marquant de notre histoire collective.

## 2- Sillery - Terre mariale et missionnaire sous la Nouvelle-France

Pour comprendre l'origine missionnaire de Sillery, il faut mentionner l'établissement de la mission-« réduction » Saint-Joseph par les Jésuites en 1637 sur la Pointe Saint-Joseph. Elle est financée par le chevalier Noel Bruslard de Sillery (qui n'est pas venu au Canada cependant). La mission Saint-Joseph a été ouverte jusqu'en 1699. Dans les années 1670-80, les Amérindiens algonquins et montagnais qui la fréquentaient (et qui furent les premiers élèves recrutés par Marie Guyart ou mère Marie-de-l'Incarnation pour l'instruction des jeunes Indiennes) ont été décimés par les épidémies et les survivants se sont réfugiés en forêt. Les derniers amérindiens qui y ont séjourné, soit les Abénaquis, sont partis vivre à la mission Saint-François de Sales, au pied de la chute de la rivière Chaudière, pour échapper aux Iroquois-Ontagués.

Le souvenir de la mission Saint-Joseph est commémoré par le monument Brulart-Massé et par la reconnaissance de la Maison-des-Jésuites de Sillery comme bâtiment historique.

### **Qui est le chevalier Noel Bruslard de Sillery**

Né en 1577 de famille noble, Noel de Bruslard de Sillery entre dans l'Ordre de Malte (Ordre de saint Jean de Jérusalem) à 18 ans (en 1595). Il a été remarqué à la cour de France sous Henri IV et ensuite sous la régence de Marie de Médicis, dont il est fait le chevalier d'honneur. Il a été ambassadeur à Madrid (1614) et à Rome. Richelieu lui fait perdre son poste d'ambassadeur en 1624. Ce sombre tournant dans sa vie lui fait prendre conscience de la vanité des gloires mondaines. Il fait une confession générale en 1632 et liquide son hôtel luxueux à Paris. Il est ordonné prêtre en 1634, à l'âge de 57 ans. Il soutient des fondations pieuses et charitables. Il meurt en 1640, âgé de 63 ans.

Intéressé par l'œuvre des Jésuites en Nouvelle France (Paul LeJeune et Jean Dequen), le commandeur de Troyes en Champagne, Noel Bruslard de Sillery accepte de donner des fonds pour la mission-réduction pour les Sauvages dans l'anse de Kamiskoua-Ouangachit (par une rente annuelle de 1 500 livres). À sa mort, les Jésuites perdent cette rente annuelle et ne touchent pas tout l'argent promis par le chevalier-prêtre, parce qu'une clause du testament en réserve le capital aux pauvres de Paris. Cependant, la mission Saint-Joseph était née et a continué jusqu'au départ des derniers Amérindiens qui vivaient à la Pointe Saint-Joseph, ce qui fait de ce lieu de Sillery le berceau de la foi en Amérique.

Sur son portrait officiel, avec ses armoiries, on lit : « Messire Noel-de Bruslard de Sillery, Commandeur du Temple de Troyes, Fondateur de la maison de la cong(régation) de la mission de Troyes, décédé le 26 7bre 1640 ».

Ce fondateur a laissé son nom à la ville de Sillery. Il est honoré par le monument Brulart-Massé et par un buste en bronze (localisé à côté du centre communautaire éponyme).

Source : Danielle Dion McKinnon, *Sillery*, op. cit., p. 28.

Les armoiries de l'ancienne ville de Sillery étaient basées sur celles du chevalier Noël Bruslart de Sillery. Dans les armoiries de ce dernier, sur l'écu, figure la croix de l'Ordre de Malte et cinq barillets brûlants. « Les armoiries de la famille Bruslart sont des armes parlantes, c'est-à-dire des armes rappelant l'origine du nom de famille. Or, les cinq barillets de poudre évoquent l'idée exprimée par le verbe brusler ». <sup>4</sup>

Proposition 2 : Un aménagement floral ou un panneau d'interprétation devrait faire partie de l'aménagement didactique et historique de ce personnage significatif, qui nous relie à l'histoire de France.

Sillery peut porter le titre de terre mariale à cause de la fondation d'une messe perpétuelle en l'honneur de la Vierge Marie par M. de Sillery <sup>5</sup> en 1639. La plaque portant le texte conservé devait être placée dans la chapelle dédiée à Marie (finalement la chapelle portera le nom de Saint-Michel, en l'honneur d'un autre bienfaiteur des Jésuites, Michel de Marillac; un autel latéral sera dédié à la Vierge Marie). Une imposante statue de l'Immaculée domine le promontoire de la Pointe-à-Puiseaux, à la hauteur du belvédère de l'église Saint-Michel. Statue érigée à l'occasion de la visite du pape Jean-Paul II en 1984.

De plus, Sillery a été le territoire privilégié de saints, notamment les saints martyrs canadiens (Jean de Brébeuf ; Gabriel Lalemant ; Charles Garnier ; Noel Chabanel ; Antoine Daniel ; René Goupil ; Jean de la Lande ; Isaac Jogues). Le monument dédié au souvenir des Saints-Martyrs-canadiens est placée en haut de la falaise, face à l'église Saint-Michel (avant 1960, église Saint-Colomba).

Sous le régime français, la Compagnie des Cent Associés a concédé à des personnages influents de la Nouvelle-France des terres perpendiculaires au fleuve. Considérons la division du territoire de Sillery en six terres, ainsi nommées d'est en ouest et documentées dans le cahier du patrimoine no. 7 *Le Vieux-Sillery*. <sup>6</sup>

Pour ce que la documentation appelle la seigneurie de Sillery : 1) la terre des Hospitalières et 2) le domaine de la seigneurie de Sillery, comprenant la terre des Jésuites (avec la Maison des Jésuites et la chapelle Saint-Michel sur la pointe Saint-Joseph, et le moulin à vent sur le 'platon' de Sillery) ainsi que la terre des Amérindiens ;

Pour ce que la documentation appelle la banlieue de Québec : 3) la terre de Saint-Michel (un fief à partir de 1660), 4) la châtellenie de Coulonge (dont la partie ouest deviendra la terre de Samos), 5) la terre de

---

<sup>4</sup> Ghislaine Boucher R.J.M., *Sillery 1637-1987*, op. cit., à l'endos de la couverture.

<sup>5</sup> Ghislaine Boucher R.J.M., *Sillery 1637-1987*, op. cit., p. 11.

<sup>6</sup> André Bernier, *Le Vieux-Sillery*, op. cit., pp. 9-33.

Belleborne (entre le ruisseau Belleborne et le ruisseau Saint-Denys) et enfin 6) la terre de Saint-Denys (jusqu'à la limite de la ville de Québec de l'époque).

1) Terre des Hospitalières (aujourd'hui de la Côte à Gignac au terrain des Pères maristes)

Nous devons parler de la terre des Hospitalières, en dehors du périmètre à l'étude dans la phase 3 du plan, pour corriger un oubli de la phase 2 du plan.

Une terre a été concédée en 1637, à la duchesse d'Aiguillon, au nom des Hospitalières (qui arrivèrent sur le même bateau que Marie Guyart et ses associées). En 1640, un édifice en pierre est bâti au bas de la Côte à Gignac. C'est le premier hôpital bâti en Amérique du Nord. Les Hospitalières y soignent les Amérindiens malades. Elles quitteront leur hôpital, en 1644, qui est déserté à cause du danger iroquois. En 1649, elles vendent leur terre (dont la largeur est passée à 336 arpents) à Anne Gasnier, veuve du seigneur de Monceaux. Cette terre deviendra le fief de Monceaux, avec l'hôpital transformé en manoir. Il sera habité au début par Anne Gasnier et par son gendre Denis-Joseph d'Auteuil et ensuite par leurs descendants. Le manoir incendié en 1663 est reconstruit. L'édifice en ruines sera démoli au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le livre de Danielle Dion-McKinnon signale que l'historien Clément T. Dussault au XX<sup>e</sup> siècle a pu localiser les fondations de cet ancien manoir et qu'une plaque commémorative fédérale (Conseil des monuments et sites du Canada) en signale la présence.

Proposition 3 : la phase 3 de l'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain devrait faire la mise en valeur du site et des fondations du premier hôpital bâti en Amérique du Nord. (des fouilles archéologiques devraient être entreprises, pour exhumer et faire voir les fondations de cet hôpital). Suggestion de modalités de mise en valeur : un chemin balisé en pas japonais ou en inter-bloc, partant du boulevard Champlain, conduira aux fondations exhumées, avec un panneau interprétatif rappelant la présence des Hospitalières à cet endroit de 1640 à 1644).

2) Nous parlerons peu du territoire de la seigneurie de Sillery du XVII<sup>e</sup> siècle, parce qu'elle est en dehors du périmètre à l'étude dans la phase 3 d'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain (voir « Sillery, terre mariale et missionnaire »). Le domaine de la Seigneurie de Sillery comprenait deux concessions (de plus de 390 arpents de front sur le fleuve), la première étant la terre des Jésuites obtenue en 1639-1640 et où était située la mission Saint-Joseph, et la deuxième, la terre des Amérindiens concédée en 1646 ; les deux étaient situées à l'ouest de la Pointe-à-Puisseaux. L'histoire de la mission Saint-Joseph est bien connue de même que les vestiges, bâtiments et monuments qui y sont présents.

3) La terre de Saint-Michel (aujourd'hui de la Côte de l'Église se poursuivant à l'avenue Maguire, jusqu'à l'avenue du Chanoine Morel).

Une concession de 100 arpents à Pierre de Puiseaux en 1637 du côté est de la Pointe-à-Puiseaux (nommée aussi Pointe de Sillery chez certains auteurs). Au nord, la terre se rendait à la Grande Allée et au sud, jusqu'au fleuve. Cette terre devient un fief noble en 1660. La concession fut agrandie de 60 arpents en 1650 par Charles LeGardeur de Tilly.

Pierre de Puiseaux arrive en Nouvelle-France en 1637. Monsieur de Puiseaux est une figure de proue parmi les Français gravitant autour de la mission Saint-Joseph. Il a investi une part considérable de sa fortune, plus de 100 000 livres<sup>7</sup> du temps, en Nouvelle-France et a contribué ainsi à l'établissement de la colonie, autant pour la mission Saint-Joseph que pour la mission de Ville-Marie du sieur de Maisonneuve et de Jeanne-Mance. Malade, il retourne en France en 1644 (à l'âge de 78 ans). Il laisse son nom « Pointe-à-Puiseaux » à l'étendue de terre, en bas de la Côte de l'Église à Sillery. Face à cette pointe de terre, l'anse Saint-Michel est à l'est, et la seigneurie des Jésuites (devant l'anse Saint-Joseph) est à l'ouest.

L'évolution des titres de propriété et des divisions cadastrales du fief de Saint-Michel est particulièrement intéressante. Le Séminaire de Québec achète le fief Saint-Michel en 1678. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le fief est divisée en deux moitiés, une partie ouest et une partie est. La partie ouest (au sud du chemin Saint-Louis) vendue en 1831 au juge E. Bowen, sert à créer en 1848 le cimetière du Mount Hermon. L'architecte paysager en est Frederic Olmstead (parc du Mont-Royal à Montréal). Par ailleurs, la partie nord-ouest (au nord du chemin Saint-Louis) est aussi vendue en 1831 ; ce terrain devient le domaine St Michael.

La partie est (en fait sud-est) est vendue par le Séminaire de Québec aux sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc en 1917. Près de la falaise, il y avait l'ancienne maison Saint-Michel, qui servait de logis pour les vacances des élèves. Un bâtiment est encore mentionné dans le plan cadastral de Saint-Colomba en 1874. Elle aurait été détruite par un incendie. Des vestiges en subsistent.

### **Pierre de Puiseaux, vieillard aventureux et généreux**

Pierre de Puiseaux est sieur de Montrenault et de Sainte-Foy, en France. Né vers 1566, il s'établit en Nouvelle-France en 1637 (à l'âge de 71 ans). La Cie des Cent Associés lui concède le fief Saint-Michel et le fief de Sainte-Foy près de Leclercville dans Lotbinière. Il se fait construire une résidence en pierre dans l'anse saint-Michel avec dépendances (chapelle, brasserie et forges), ainsi qu'une seconde résidence à Sainte-Foy (une concession de 10 arpents). Dans sa maison de l'anse Saint-Michel, le généreux vieillard accueille les Hospitalières en 1639, en attendant la construction de leur Hôtel-Dieu sur leur terre. Pierre de Puiseaux adhère ensuite à la société Notre-Dame de Montréal. Paul Chomedey de Maisonneuve et Jeanne-Mance passent l'hiver 1641-42 dans la maison de l'anse Saint-Michel, alors que

---

<sup>7</sup> Le salaire moyen d'un ouvrier de cette époque est de 300 à 400 livres par année.

les autres recrues de la Société étaient logées dans la maison du fief de Sainte-Foy. En 1642, les fondateurs de Montréal, accompagnés de Pierre de Puiseaux et de Madame de la Peltrie, partaient en canot pour aller fonder Ville-Marie. Malade, Pierre de Puiseaux retourne en France en 1644 et meurt en 1647 (âgé de 81 ans). A sa mort, les Jésuites perdent la rente annuelle qu'il versait pour l'entretien de la mission Saint-Joseph.

Source : Nicole Dion McKinnon, *Sillery*, op. cit., p. 40

### **Découverte sensationnelle : les voûtes de la maison de Pierre de Puiseaux**

Cette découverte doit aussi être attribuée à l'historien Clément T. Dussault dans les années 1950. Il découvre dans les fondations de l'ancienne résidence de Pierre de Puiseaux, une voûte remontant au régime français. En 1958 la vieille maison tombée en ruines est détruite mais la voûte est conservée. On y accédait par une trappe donnant sur le chemin du Foulon. Cette voûte en pierre de la maison de Puiseaux a été conservée pendant plus de trois siècles (de 1639 à 1966).

Malheureusement, cet artefact de grande valeur historique a été détruit lors de la construction du boulevard Champlain en 1966. Le gouvernement du Québec n'avait aucun plan pour conserver la voûte ; il a fait preuve de grande incurie. Pour le ministère des Transports du Québec, le niveau du terrain devait être abaissé et on a rasé la voûte. Les protestations de spécialistes de l'histoire et de la conservation du patrimoine sont restées sans écho.

Source : Danielle Dion McKinnon, *Sillery*, op. cit., p. 40

Proposition 4 : Considérant l'importance de personnage charnière pour l'établissement de la colonie, et en tenant compte que des documents cartographiques et photographiques existent sur des artefacts de son époque (par exemple : Villeneuve, *Carte générale de Québec et des environs 1685-1686*) il est impératif de signaler, par différents moyens, le lieu de la maison de Pierre de Puiseaux (Exemples : une plaque commémorative, des bornes en granit, une figure géométrique en inter-bloc), dans l'anse Saint-Michel et ajouter des panneaux interprétatifs sur la vie de Pierre de Puiseaux et des événements fondateurs auxquels il a été partie prenante, comme acteur historique majeur

Donc, on doit envisager sur la Pointe-à-Puiseaux une mise en valeur archéo-socio-historique. A cet effet, des fouilles archéologiques préliminaires devront être menées, couvrant autant la préhistoire (l'occupation amérindienne), que les débuts de l'histoire française au Canada sur toute la Pointe-à-Puiseaux. Selon les découvertes qui seront faites, le tracé du boulevard Champlain dont on prévoit le

déplacement devra donner priorité à la mise en valeur 1) de la préhistoire et de la présence amérindiennes spécifiques à ce lieu ainsi que 2) les fondations françaises au temps de Pierre de Puiseaux.

Dans l'éventualité où différents équipements (loisirs, autres) empiètent sur des lieux de grande importance historique, et sur des lieux de conservation de la nature, ceux-ci doivent être retirés et réinstallés ailleurs, pour mettre en valeur ces témoins de l'histoire.

#### 4) La châtelainie de Coulonge

La châtelainie de Coulonge faisait suite à la terre de Saint-Denys à l'est et s'étendait jusqu'au fief Saint-Michel à l'ouest. Cet ensemble a compris quatre parties de territoires au cours du temps. Elle est située en haut de la falaise et a été la propriété du gouverneur Louis d'Ailleboust à partir de 1651.

Elle comprenait quatre parties de territoires, nommément : le domaine de la châtelainie ; un bloc de quatre concessions au nord de la Grande Allée ; la terre de Belleborne (voir ci-dessous) et la terre de Samos. Remarque : cette dernière terre est achetée en 1731 par Mgr P. H. Dosquet, évêque de Samos (France). Plus tard ont lieu plusieurs échanges de titres de propriétés. Elle est finalement achetée par les Rédemptoristes, en vue de faire le cimetière St Patrick pour les Irlandais.

#### 5) La terre de Belleborne\*

La Compagnie des Cent Associés concède la terre de Belleborne à Jean Nicollet et Olivier LeTardif en 1639. Cette concession de 160 arpents, délimitée naturellement par le ruisseau Belleborne et le ruisseau Saint-Denys, est revendue à Louis d'Ailleboust en 1653 (le ruisseau Belleborne délimite l'est le Bois-de-Coulonge actuel).

#### **Jean Nicollet de Belleborne**

Jean Nicollet de Belleborne est un Sillerois célèbre. Né à Cherbourg en France vers 1598, il arrive en Nouvelle-France vers 1618. Il devient explorateur et interprète auprès des Amérindiens. Il ira vivre de nombreuses années auprès des Hurons, des Algonquins et des Népissingues (nord de l'Ontario). Il est envoyé par Samuel de Champlain en mission de découverte de la région intérieure de ce nouveau continent. « Il s'était rendu au Wisconsin et tout près du Mississipi. Il avait découvert le lac Michigan en 1634. Après un séjour de plusieurs années aux Trois-Rivières, Nicollet avait remplacé son beau-frère, Olivier LeTardif, au poste de commis général des Cents Associés, en 1642 ».<sup>8</sup>

<sup>8</sup> P.-A. Lamontagne, *L'Histoire de Sillery 1630-1950*, 1952.

En 1637, il reçoit en copropriété la concession de la terre de Belleborne, avec Olivier Le Tardif (son beau-frère), puisque les deux ont épousé des filles de Guillaume Couillard. Jean Nicollet dit de Belleborne meurt en face de Sillery en 1642, à l'âge de 44 ans environ, en partant délivrer un Sauvage iroquois capturé par des Algonquins. Il embarque dans la chaloupe de Francois de Chavigny, mais elle est renversée par le vent et il se noie. Malgré ses explorations, il ne savait pas nager.

Source : Danielle Dion McKinnon, *Sillery*, op. cit., p. 41

Proposition 5 : L'aménagement proposé dans la phase 3 devra identifier le lieu de départ de Jean Nicollet pour son expédition dans la région des Grands Lacs. Les recherches d'historiens donneront sans doute la réponse définitive, mais on peut présumer qu'il a fait une mise à l'eau de son canot, avec son équipage, dans l'anse du ruisseau Belleborne. Ce fait historique, repère de l'Amérique française, doit être rappelé par un important panneau interprétatif.

6) La terre de Saint-Denys (partant aujourd'hui de la limite du Bois-de-Coulonge jusqu'aux Plaines d'Abraham)

Dans la banlieue de Québec, la terre de Saint-Denys a fait l'objet de concessions en 1637 et en 1647 pour cent-vingt arpents (à Noel Juchereau des Chastelets et à son frère, Jean Juchereau de Maure). Jean Juchereau de Maure habite la partie principale de la terre de 1651 à 1656 et fait construire le moulin à farine au bas du ruisseau, appelé « moulin Saint-Denys » dans un acte de vente de 1762. La construction est faite dans l'anse qui est appelée l'anse au foulon, à cause du moulin à foulon du Séminaire.

La terre de Saint-Denys demeure la propriété du Séminaire de Québec jusqu'en 1762 où elle sera vendue à James Murray (adjoint du général Wolfe et futur gouverneur du Québec après la conquête).

### Le Foulon

On appelle moulin à foulon, un moulin pour fouler l'étoffe du pays. Le Séminaire possède un moulin à foulon dans l'anse du ruisseau Saint-Denys. Ce moulin à foulon a fonctionné de 1710 à 1734.

Malheureusement on ne connaît pas où sont les vestiges de ce moulin. S'ils ont subsisté dans le sol pendant longtemps, ils ont pu être enterrés, déplacés ou détruits lors de la construction du boulevard Champlain en 1966.

Remarque : le nom de Foulon désignait aussi le chemin qui conduisait au moulin à foulon. De même l'appellation des Foulons pouvait désigner les ouvriers qui venaient travailler au moulin. Sous la domination britannique, l'anse au Foulon devient Wolfe's Cove.

Proposition 6 : dans la phase 3 de l'aménagement de la Promenade, considérer que 1) l'anse du ruisseau Saint-Denys mérite de faire l'objet d'une mise en valeur archéo-socio-historique et 2) l'aménagement proposé devra de plus souligner la présence historique du moulin à farine et du moulin du foulon. Pour sa part, le moulin à farine devait avoir des fondations circulaires en pierre, comme celui des Jésuites sur le plateau de Sillery (vestiges exhumées par l'archéologue Michel Gaumont). Les dispositifs de rappel identitaire sont les panneaux interprétatifs et des blocs figuratifs.

Par ailleurs, les historiens reconnaissent que le ruisseau Saint-Denys a servi de voie de pénétration aux troupes britanniques pour atteindre la hauteur des Plaines d'Abraham (des plaques commémoratives en bronze, accrochées à la falaise, rappellent cet événement).

### 3- Sillery - Terres des villas du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les marchands de bois anglais (voire irlandais) au XIX<sup>e</sup> siècle ont profité d'un commerce lucratif du bois vers l'Angleterre, suite au blocus continental décrété par Napoléon Ier en 1806. « Les anses de la longue plage de Sillery s'avèrent idéales pour le stockage des billes, qui, déjà à cette date, arrivent de l'Outaouais par le Saint-Laurent, réunies en radeaux pilotés par des 'cageux'. Les chantiers, les scieries et la construction navale attirent des ouvriers canadiens-français et irlandais. (..) L'acier et la vapeur auront finalement raison de l'industrie du bois qui avait connu son apogée dans les années 1860. »<sup>9</sup>

Ces prospères marchands de bois, établis à Sillery, se font construire de splendides villas et propriétés sur des grands domaines, qu'ils ont acquis de quelques communautés religieuses, telles le Séminaire de Québec et la Compagnie des Jésuites.

Les anses naturelles connues sous le régime français sont divisées en fonction des périmètres des chantiers navals nouvellement implantés. Elles seront conséquemment renommées selon la délimitation des nouveaux chantiers de de leurs propriétaires. Exemples : anses Gilmour, Roche, Brown, Sheppard, McInenly, Sharple, Timmony etc..

Proposition 7 : des documents cartographiques présentent avec moult détails les différents chantiers de préparation du bois ou de construction navale le long du chemin du Foulon au XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple dans l'ouvrage « Atlas of the City and County of Quebec, 1879 », p. 34-35, reproduit dans le cahier du patrimoine no. 7<sup>10</sup>. Les noms des anses, identifiées aux propriétaires de l'exploitation, pourraient être

---

<sup>9</sup> Nicole Dorion-Poussart, *Vieux-Sillery Une promenade sur la Côte de l'Église : l'occasion de revivre une tranche de notre histoire*, Société d'histoire de Sillery, 1996

<sup>10</sup> A. Bernier, *Le Vieux-Sillery*, op. cit. p. 54

gravés sur des blocs de granit installés à l'endroit approprié le long du chemin du Foulon (au moins pour le périmètre à l'étude, en bas et à l'est de la Pointe-à-Puiseaux jusqu'à la Côte Gilmour). Cette information figure aussi sur une carte insérée à la dernière page de l'ouvrage de P.-A. Lamontagne, *L'Histoire de Sillery 1630-1950*.

#### 4- Les communautés religieuses

Les communautés religieuses ont acheté ou hérité par legs des marchands de bois anglais et irlandais les grands domaines sur la falaise. La présence sur le territoire de Sillery de neuf communautés religieuses, jusqu'à aujourd'hui, contribue à perpétuer la tradition mariale, missionnaire et eucharistique comme aux origines.

#### Bâtiment de services prévu au pied de la Côte de l'Église à Sillery.

Considérations architecturales :

La phase 3 de l'aménagement de la Promenade prévoit un bâtiment de services du genre architectural « empilade cubique ».

Cette architecture ne reflète aucunement les caractéristiques du secteur historique. Il est nécessaire ici de rappeler que des citoyens demeurant en haut de la Pointe-à-Puiseaux ont pris un recours juridique contre un promoteur, relativement à ce type d'architecture que revêtait un bâtiment d'insertion au cœur du quartier ouvrier de l'arrondissement historique de Sillery. En effet cette construction a soulevé l'indignation de la majorité de la population de Sillery.

La phase 3 de l'aménagement impose ce même type d'« empilade cubique » au pied de la Côte de l'Église à Sillery. Cette architecture ne correspond aucunement par sa volumétrie imposante et non articulée au milieu bâti de l'arrondissement historique de Sillery. Elle masque, par la compétition qu'elle impose au milieu, la finesse de la sinuosité et le travail d'empierrement de la Côte de l'Église à Sillery.

À cet égard, nous devons vous informer qu'un participant, réputé en architecture et urbanisme, a réagi fortement contre ce type d'architecture au bâtiment de service prévu, et en a avisé le Conseil du patrimoine culturel du Québec lors de la tenue de ses audiences en mars 2013

Le bâtiment projeté devrait rappeler et refléter la présence des grands domaines disparus et aussi identifier la majesté caractéristique des lieux, interpellant visuellement le passant à l'appropriation de ces lieux hautement historiques, par le recours à un style architectural propre aux grands domaines de Sillery bordant la falaise dominant le fleuve Saint-Laurent ou à celui du milieu ouvrier bâti de la Côte de l'Église à Sillery. Plusieurs exemples sont à la disposition des concepteurs dans la volumineuse documentation sur l'arrondissement historique de Sillery.

Proposition 8 : Dans la phase 3 proposée de l'aménagement de la Promenade, exclure le style d'architecture « empilade cubique » dans l'arrondissement historique de Sillery.

### Conclusion

Cet exposé sur l'histoire de la fondation et du développement du territoire de Sillery a pour objectif de souligner à quel point ces lieux sont chargés d'histoire signifiante. En conséquence, il est important d'inclure des aménagements qui font référence à l'histoire de Sillery. La phase 3 de l'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain offre l'opportunité de créer une trame identitaire, spécialement à la Pointe-à-Puiseaux et près de l'anse du ruisseau Saint-Denys, le long du boulevard Champlain.

Pierre François Ricard

2013-06-13

Remarque : une bibliographie abondante sur l'histoire et l'occupation du territoire de Sillery a été établie par la Société d'histoire de Sillery. Elle est intitulée « Bilan historiographique des ouvrages portant sur Sillery ».

Les ouvrages que nous avons surtout consultés dans cette brève recherche sont ceux de :

André Bernier, *Le Vieux-Sillery*, « Les cahiers du patrimoine no. 7 », Gouvernement du Québec, Ministère de la Culture, Québec, 1977.

Ghislaine Boucher, R.J.M., *Sillery 1637-1987 Terre mariale et missionnaire (la mission spirituelle de Sillery)*, Sillery, 1987.

Danielle Dion McKinnon, *Sillery : Au carrefour de l'histoire*, Québec, Boréal, 1987.

P.-A. Lamontagne, *L'histoire de Sillery 1630-1950*, rédigé par Robert Rumilly, 1952.